



Discours Inauguration de l'école et de la chaufferie bois Samedi 30 septembre 2023

Monsieur le Sous-préfet,
Madame la Députée,
Messieurs les Sénateurs,
Madame la Conseillère régionale,
Madame et Monsieur les Conseillers départementaux,
Monsieur le Président de la communauté de communes du Plateau du Russey,
Madame l'inspectrice de l'éducation nationale de la circonscription de Morteau,
Mesdames les enseignantes,
Monsieur le Président du Syndicat scolaire de Noël-Cerneux, La Chenalotte, Le Barboux,
Monsieur le Président de l'association des parents d'élèves, l'ATC,
Mesdames et messieurs les parents d'élèves,
Chères sauterelles,
Mesdames et messieurs,

Introduction

C'est après un long chemin, après une première étude lancée en 2017, après la restitution il y a trois ans jours pour jour, d'une étude réalisée par le SYDED, étude qui allait lancer véritablement le projet, après le recrutement d'une équipe de maîtrise d'œuvre en mars 2021, après plus d'une année de travaux débutés le 07 mars 2022, après des heures de réunion, un nombre incalculable de séances, après avoir vécu cette véritable aventure que j'ai, que les membres du Conseil municipal, ont l'immense plaisir de vous retrouver nombreux pour ce moment festif, l'inauguration de l'école et de la chaufferie bois.

Mais pour commencer ce discours, je souhaitais vous parler d'héritage

L'école, un héritage...

En effet, si nous sommes là aujourd'hui en ce jour du 30 septembre 2023, c'est d'abord grâce à toutes celles et tous ceux qui dans le passé, ont œuvré, se sont démenés, se sont battus pour avoir une école à La Chenalotte malgré les moyens très modestes de ce petit-village du Haut-Doubs. En premier lieu, je pense à ces élus alors au diapason avec les habitants, à ces élus aujourd'hui oubliés, qui pendant trente-quatre ans après la fermeture de la seule salle de classe en 1842 n'ont cessé de réclamer son retour.

En ce jour, je pense aussi aux élus qui, après le retour tant voulu de cette classe en 1876, ont dû se lancer, à la demande de l'état, dans la construction d'une école comprenant une salle de classe et un logement pour l'instituteur malgré la faiblesse de ses ressources et qui rencontrèrent bien des mésaventures pendant les quatre années de construction puisque la commune changea d'entrepreneur suite à des agissements frauduleux et rasa ce qui avait été construit en raison de graves malfaçons.

Bien plus près de nous, nous ne serions pas là si à la fin des années 70 et alors que les effectifs étaient descendus au plus bas, 9 élèves, si M. Léon Duquet ici présent et l'équipe municipale de l'époque ne s'étaient pas données comme objectif de développer le village et de faire venir des familles pour sauver l'école.

Nous ne serions pas là aujourd'hui si M. Léon Duquet et les maires des communes voisines, d'abord celui de Noël-Cerneux puis celui du Barbou, ne s'étaient pas entendus pour créer l'école intercommunale telle que nous la connaissons aujourd'hui et dont nous fêterons en 2024 sa trentième année.

Enfin, comment ne pas penser aux parents qui, au côté des élus, par une belle journée de mai 2016 allèrent manifester à Besançon pour sauver l'une des deux classes de La Chenalotte alors menacés de fermeture et qui ont poursuivi leurs actions jusqu'à la rentrée de cette même année.

C'est de cette histoire-là, lointaine et récente, de ce lien fort, inaltérable, indéfectible entre une commune et son école, que Mme Brigitte Ligney et les élus ont hérité lorsqu'ils ont entamé en 2019 la réflexion de la rénovation de l'école et de son agrandissement.

Avec ce projet, un nouveau chapitre de cette vieille histoire de presque deux siècles vient de s'écrire : d'Albert François Prenel, premier instituteur en 1830 à Mesdames Adèle Rossi et Maud Bersier enseignantes aujourd'hui des classes de GS-CP et CP-CE1, d'Auguste Lavie architecte du bâtiment inauguré en 1887 à Mme Dominique Reymond et Régis Bretillot, des maires Pierre Philippe Benjamin Chopard à Claude Gabriel Ferjeux Renaud, Léon Duquet, Brigitte Ligney, des familles de cultivateurs à celles d'aujourd'hui de tout horizon, l'histoire de ce bien commun, s'écrit jour après jour et se passe, se transmet tel un précieux bijou de famille, de génération en génération.

Les élus d'aujourd'hui ne sont que de passage mais cette école reste et restera tout comme les innombrables souvenirs que les écoliers d'hier, les barnolottins d'aujourd'hui et de demain ont tissé, tissent et tisseront, ces souvenirs inestimables, impérissables de ces heures à apprendre, à découvrir, à partager, à jouer, en un mot, à s'épanouir.

Et c'est en pensant aux générations futures, à la planète que nous allons leur laisser, que les élus ont décidé d'améliorer les conditions d'accueil des élèves, de réunir les deux classes dans un seul et même bâtiment, tout en réfléchissant à la manière de réduire l'empreinte carbone de la commune et en menant au final le projet dont nous fêtons aujourd'hui la fin des travaux.

Ce projet comprend :

- L'extension de l'école de 144 m² en BEPOS, c'est-à-dire à énergie positive qui permet d'être un piège à carbone par les matériaux employés dans sa construction, une extension dite bioclimatique qui permet de bénéficier des apports solaires en hiver et de les éviter en été. Une bonne partie de cette extension est biosourcé (ossature bois et isolation des murs et des plafonds en laine de bois également), une centrale d'air double flux a été installée tout comme un système d'éclairage à basse consommation. Cette extension comprend une salle de classe, des sanitaires adultes et enfants, un bureau pour la directrice, un local de ménage et un local technique. Et enfin des panneaux photovoltaïques en toiture pour la revente de l'électricité ont été installés.
- la création d'une chaufferie bois à plaquette permettant d'alimenter l'école et ses logements ainsi que la salle des fêtes, la mairie, avec l'installation de 2 chaudières d'une puissance unitaire de 70kW, d'un ballon tampon servant de stockage et permettant une meilleure exploitation des chaudières et une plus grande souplesse afin de subvenir aux besoins, la création d'un silo d'une capacité de 50m³. Cette chaufferie évitera le rejet de 32 tonnes de CO₂ par an.
- La rénovation énergétique du bâtiment existant ainsi que des logements et du passage en bâtiment basse consommation avec l'isolation des combles en matériaux biosourcés, la

réfection de la toiture, l'isolation des murs par l'extérieur, le changement des menuiseries extérieures pour la salle de classe avec vitrage performant, la réhabilitation des locaux de l'école (peintures, sols, plafonds), la mise en place d'une production solaire thermique pour le logement sous-comble

- La modification de la cour d'école, le réaménagement des accès pour rendre l'école accessible PMR et pour sécuriser la circulation des élèves depuis la rue à la cour de l'école et de l'aménagement des abords (trottoir, préau, local vélo),

Les travaux ont été suivis par Mme Dominique Reymond, mandataire et M. Régis Bretilot, comandataire du groupement constitué des bureaux d'étude BET GALLET (bureau d'étude des fluides), BET VAUTE – SCHERMESSE (électricité), BET PERRIN et associés (structure) et BEFS – Rurey (économie de la construction) et par l'assistance à la maîtrise d'ouvrage, le SYDED.

14 entreprises ont été retenues après l'appel d'offre lancées durant l'automne 2021. Ont été retenues et sont intervenues :

- **CODEPA** : désamiantage de déplombage,
- **SARL BDTP** : travaux de terrassement et réalisation des réseaux enterrés,
- **SAS entreprise Lacoste** : travaux de maçonnerie : construction du silo, de la chaufferie ainsi que de la réalisation des fondations,
- **Charpente Pontarlier** : extension en ossature bois, réfection du toit de l'école et réalisation du toit de l'extension
- **SAS BBS Etanchéité** : étanchéité du silo, de la chaufferie bois ainsi que d'une partie du toit de l'école et du local vélos,
- **Menuiserie Mougins** : menuiseries extérieures : fenêtres de la classe rénovée, fenêtres et portes de l'extension,
- **Bonnevaux** : serrurerie,
- **SAS Façades bisontines** : isolation thermique par l'extérieur et bardage des bâtiments,
- **SARL Burla Frères** : menuiseries intérieures,
- **EEPI ADMR** : cloisons et peinture,
- **SAS Tisserant carrelage** : faïences et carrelage des sanitaires,
- **SARL Myotte et Cie** : chaufferie bois, réalisation du réseau de chaleur et des conduites d'eau,
- **Balossi- Marguet** : réseau électrique,
- **Eiffage Energie système Alsace** : pose des panneaux photovoltaïques

Pour pouvoir financer le projet, la commune a contracté en février 2022 à deux prêts auprès de la Banque populaire de Bourgogne Franche Comté :

- Un prêt relais d'un montant de 1'208 000€ d'une durée de 36 mois à un taux de 0,43% dans l'attente de versement de subventions et du fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée
- Un prêt de 600'000 € pour le reste à financer d'une durée de 120 mois à un taux de 0,79 %

Par ailleurs, plusieurs subventions ont été demandées. Pour ce projet, la commune percevra :

- 392'989 € de l'état via la dotation d'équipement ruraux pour l'extension de l'école, la rénovation énergétique de l'école, la chaufferie et l'ingénierie et études,
- 220'429 € d'Effilogis et BEPOS (région Bourgogne Franche-Comté) pour l'extension de l'école, la rénovation énergétique de l'école, l'ingénierie et études,
- 192'981 € de la région pour la chaufferie et le réseau de chaleur,

- 169'000 € du département par l'intermédiaire du P@C 25 pour l'ensemble du projet,
- 73'083 € du SYDED pour l'extension de l'école, la rénovation énergétique des logements, la chaufferie bois ainsi que du réseau de chaleur,

Soit un montant total des subventions s'élevant à 1'048'481 €, soit près de 80 % du projet au départ. Mais en raison du contexte internationale, de la conjoncture économique, de l'inflation, de l'augmentation des coûts des matières premières que tout le monde a pu constater et également de quelques avenants, ce pourcentage a baissé et est passé à 72%. Le montant total du projet s'élève à 1'453'000 € HT, soit un reste à charge de 404'519 € HT pour la commune.

Nulle ligne de ce nouveau chapitre de cette longue histoire n'aurait pu être écrite :

- sans d'abord, bien évidemment, l'investissement et le dévouement de Mme Brigitte Ligney, à qui nous rendrons hommage à l'issue de l'inauguration et qui par un injuste, un cruel sort, n'aura pas vu ce projet, son projet aboutir,
- Sans les financeurs déjà cités, sans la banque populaire et M. Yves Compagnon qui s'occupe des collectivités locales et qui a beaucoup œuvré pour les prêts,
- Sans tout le travail considérable de coordination et d'accompagnement de l'architecte Madame Dominique Reymond aidés par M. Régis Bretillot également architecte, les bureaux d'études ainsi que celui du SYDED, en la personne de M. Stéphane Gleize, chargé de mission bâtiment et énergie. Ce dernier et Mme Reymond, ce duo de choc ont été beaucoup plus qu'un soutien technique dans la conduite et la réalisation de ce projet. Leur professionnalisme, leurs compétences et leur disponibilité ont été un précieux soutien moral qui nous ont permis d'avancer, de tenir et de terminer alors même que la commune n'a pas été épargnée par les épreuves ces deux dernières années.

Je voudrais aussi souligner le travail de Mme Valérie El Niess, adjointe et présidente de la commission bâtiments, nommée référence de ce projet et qui avec beaucoup de courage et d'abnégation, a suivi le chantier, participé aux réunions, informé ses collègues élus de l'avancée des travaux et leur a fait découvrir les aléas d'un chantier comme celui-là, les retards, les oublis, les problèmes rencontrés et toute la lourdeur administrative comme en témoigne l'encombrement du rayonnage au-dessus de son bureau et qui a accompagné notre secrétaire, Mme Myriam Chapotte, dans toutes les très nombreuses démarches administratives, les demandes de subventions et le suivi des factures ainsi que du budget.

Vous l'aurez compris, celles et ceux qui ont participé à la rédaction de ce chapitre sont nombreux : les financeurs, le banquier, la maîtrise d'œuvre, l'assistance à maîtrise d'ouvrage, les bureaux d'études, les entreprises, les élus du 1^{er} mandat de Brigitte et ceux actuels, le personnel communal. Aujourd'hui, je voudrais les remercier de la manière la plus vive, la plus chaleureuse qu'il soit.

Mais cette inauguration n'est qu'une étape et il y aura une suite...Car du projet global et initial pensé, réfléchi et voté le 13 octobre 2021, nous n'avons fait que la moitié du chemin et il nous faudra encore du temps, de l'énergie et aurons besoin des mêmes acteurs pour mener à bien celui de la rénovation énergétique du bâtiment de la mairie, du réaménagement des espaces du rez-de-chaussée et de la création de logements supplémentaires, projet déjà mis sur les rails avec la restitution de l'étude de faisabilité.

Pour revenir au moment présent, et après les discours et l'inauguration, je vous inviterai à vous déplacer pour le dévoilement de la plaque en l'hommage à Mme Brigitte Ligney qui se trouve sur le bâtiment côté rue.

Voilà, il est temps pour moi de passer le témoin. Je vous remercie.